

Trouble du Spectre de l'Autisme

Le déterminer pour mieux l'appréhender



Trouble du Spectre de l'Autisme

C'est dans un immeuble discret, à une centaine de mètres de Pardailhan et de la joyeuse cohue des lycéens, que Manon Duffour et Cécile Cardonne reçoivent leurs patients. La salle d'attente ressemble à s'y méprendre à celle d'un pédiatre : jouets éparpillés, bibliothèque riche en ouvrages d'aventures extraordinaires... Mais nous sommes dans un cabinet de neuropsychologie. Ici, les syndromes d'Asperger, Dravet et tous les Troubles du Spectre Autistique (TSA) viennent chercher une identité, une aide, une meilleure compréhension.

Les deux jeunes femmes se sont rencontrées dans les amphithéâtres de la section psychologie à la faculté toulousaine Jean-Jaurès. Leur diplôme d'état en poche, elles décident de continuer la route ensemble en installant leur cabinet à Auch, à mi-chemin entre leur domicile respectif, en juin 2015.

Car leur constat de départ est simple : il y a une réelle demande par rapport à l'autisme dans le département et peu de structures pour y répondre.

Leur mission consiste dans un premier temps à poser des diagnostics, à la demande des médecins, de l'Aide Sociale à l'Enfant, ou encore de l'AVAA 32 (Association Vivre Avec l'Autisme) qui décèlent un déficit neuro-développemental chez un patient.

Manon et Cécile vont donc recevoir ces enfants ou ces adultes, pour déterminer exactement le trouble dont ils sont atteints, après entretiens, à l'aide d'un panel d'évaluations mais aussi de jeux et de devinettes pour les plus jeunes. Le bilan établi est ensuite renvoyé aux professionnels de santé.

Dans un second temps, elles peuvent être amenées à dresser un bilan d'apprentissage. Un travail détaillé de longue haleine qui sera accessible aux parents lors de la remise du dossier. Les stratégies préconisées pourront alors être appliquées suivant le profil du patient en relation avec les éducatrices, les structures I.M.E. (Institut Médico-éducatif), les médecins, les psychomotriciens, ergothérapeutes, les AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) et enseignants.

Elles-mêmes proposent des temps individuels et des temps de groupes où le travail sera axé sur les lacunes auditives, visuelles, cognitives, émotionnelles... à travers supports ludiques, échanges et discussions. Une guidance parentale d'une heure par mois est également proposée autour d'une stratégie à mettre en place à domicile.

L'objectif essentiel étant un gain d'autonomie chez la personne en souffrance et un peu de répit pour les accompagnants.

Photo de une : Manon Duffour et Cécile Cardonne (photo M.F.)